



## DEMANDE DE SUBVENTION

### Gestion locale des déchets verts

---

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, le Smictom de la Région de Saverne soutient les communes qui engagent des actions de gestion locale des déchets verts en lien avec une **sensibilisation** des habitants sur la réduction de ces déchets. Sont visés en particulier les branchages des espaces verts communaux et des habitants.

Le Smictom soutient financièrement lesdites actions par une subvention à hauteur de 75 % des frais engagés dans la limite de 1000 € par an et par commune.

La commune s'engage en retour à organiser une fois par an une distribution gratuite de broyat aux habitants pour faciliter le compostage (constitution d'un stock de structurant carboné) et le jardinage au naturel (paillage). Elle s'engage également à communiquer auprès des habitants sur les actions engagées.

Complément d'information : <http://www.smictomdesaverne.fr/zero-dechet/compostage/>

Contact : Chloé VETTER, 03 88 02 21 81

#### Description sommaire de l'opération (objectifs et contenu) :

#### La commune (demandeur)

Nom et adresse de la commune :

Personne référente à contacter :

E-mail du référent :

Tél :

Je, soussigné \_\_\_\_\_, sollicite une aide financière du Smictom de la Région de Saverne pour la réalisation de l'opération objet de la présente demande.

**Le demandeur** (date, cachet et signature)

#### Frais engagés

Nature des frais de gestion (location de broyeur, prestation de broyage, ...) :

Coordonnées du prestataire ou loueur :

Nature des autres frais (pour information) :

Coût global (en € TTC)	
Coût pris en charge par le Smictom (en € TTC)	

MERCI DE JOINDRE A VOTRE DEMANDE LA/LES FACTURES CORRESPONDANT AUX FRAIS.